



## **Annexe F – Liste des questions incluses dans le présent avis**

### **Question 1**

Êtes-vous d'accord avec l'approche en deux phases et avec les dispositions incluses dans chaque phase, telles que décrites aux annexes B, C, et D?

### **Question 2**

Les modifications proposées établissent-elles une distinction claire et suffisante entre les titres et les dérivés?

### **Question 3**

Y a-t-il d'autres dispositions du paragraphe 2.2 des RUIM ou de la Politique 2.2 qui ne devraient pas s'appliquer aux dérivés cotés?

### **Question 4**

Y a-t-il d'autres exemples d'activités manipulatrices ou trompeuses propres aux dérivés cotés que nous devrions ajouter à l'article 2 de la Politique 2.2?

### **Question 5**

Êtes-vous d'accord pour que l'interdiction des opérations en avance sur le marché et la dispense connexe des opérations de préouverture soient étendues aux dérivés?

### **Question 6**

Quel serait le seuil d'ordres approprié permettant de déterminer si un client ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils qui négocie des dérivés cotés est « actif »? Sur quels critères devrions-nous nous baser pour déterminer si un client ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils qui négocie des dérivés cotés est « actif »?

### **Question 7**

Avons-nous déterminé toutes les dispositions proposées qui auront une incidence importante sur les investisseurs, les participants, les marchés ou l'OCRCVM? Dans la négative, veuillez indiquer les autres dispositions qui, selon vous, auront une incidence importante sur une ou plusieurs de ces parties et expliquer pourquoi.

### **Question 8**

Dans l'ensemble, êtes-vous d'accord avec l'évaluation qualitative de l'OCRCVM selon laquelle les avantages du Projet de modification sont proportionnels à ses coûts? Veuillez expliquer pourquoi.